

AUTO ECOLE POLE POSITION
10 BIS RUE DOGUEREAU 28100 DREUX
02.37.15.88.53 – autoecolepoleposition28@gmail.com
Siret : 877 527 051 00016 – Code APE : 8553Z – RCS : Chartres
N° d'Agrément : E 25 028 0002 0
N° d'Activité Professionnel : 24280187628

PLAN DE GESTION DES RÉCLAMATIONS

1. DREUX PERMIS

Adressez-vous en priorité à DIA DAHA, en charge des relations avec la clientèle, qui va :

- Identifier et enregistrer votre réclamation
- Accuser réception de votre réclamation dans les 48 heures hors week-end (par mail, courrier) ;
- Évaluer votre réclamation et enquêter en interne ;
- Vous répondre dans les 10 jours ouvrables et vous proposer une action corrective.

DREUX PERMIS renseigne le registre des réclamations en indiquant votre Nom, la date et l'objet de la réclamation, la réponse, action corrective, la date de clôture de la réclamation.

2. LE MÉDIATEUR

À défaut d'accord amiable avec DIA DAHA contacter le médiateur dont relève POLE POSITION 28 – Médiateur-Consommation-Smp Alteritae [5 rue Salvaing](#) 12 000 Rodez.

3. LE TRIBUNAL

Si la réclamation n'a pas pu être réglée à l'amiable avec DIA DAHA ou avec le médiateur, le tribunal compétent pourra régler le litige.